

La réunion s'est tenue le mercredi 29 novembre 2023 à 20h00, à l'école maternelle Pont-Royal. Ce CR est complété par le diaporama au lien [PrésentationCogOs2023-11-29V1.0.pdf](#).

### Étaient présents :

- De la Ville : Laetitia Boutrais sixième adjointe culture et patrimoine déléguée au quartier Ouest Sud et Cité Jardins, Sylvie Darracq élue déléguée Collège référente du conseil de quartier, David Petiot élu délégué Énergies et mobilités, Antoine Bardet directeur général des services de la Mairie, Pia Benguigui chargée de mission participation citoyenne, Jean-Paul Notte chargé de mission prévention / Sécurité,
- Invitées : Catherine Marsault, Sophie Varron et Agathe Hurtig de Coqueli'Coop,
- Une trentaine d'habitants environ,
- Les animateurs du conseil de quartier : Jean Darracq, Stéphane Lavrut, Philippe Delpech.

### 1) Présentation de l'association [Coqueli'Coop](#)

Lien diaporama : [231129\\_Coqueli-Coop\\_Présentation en conseil de quartier Cachan.pdf](#)

Coqueli'Coop est une épicerie associative dans un local de 75m<sup>2</sup>, qui fonctionne grâce à ses adhérent•es avec une adhésion (30€ par année civile, voire 50€ ou 10€) et 3 heures de service par mois (vente, achat, réception des livraisons, comptabilité, communication, etc...). C'est aussi un lieu d'échange et de rencontre. Cette épicerie est une alternative responsable à la grande distribution et ses supermarchés pour les produits du quotidien, des produits d'hygiène aux produits frais et boissons (à l'exception des légumes et fruits frais).

**Les produits sont en majorité bio ou en agriculture raisonnée**, achetés auprès des producteurs de proximité (200 km), voire de grossistes (cafés, ...). Ils sont à prix coûtant en intégrant une marge brute très faible par comparaison de la distribution classique avec ses loyers, frais de structure, invendus et salariés ; et ce sans pression sur les producteurs. Les frais de fonctionnement sont limités, en réalisant la plupart des travaux en interne, en pratiquant le recyclage ou la seconde main.

Après avoir été une coopérative SAS dans un local à Fresnes, qui a dû rendre son local en fin de bail de 3 ans, Coqueli'Coop est devenue une association, structure plus souple, à Cachan. Il a été compliqué de trouver un local à petit loyer ; les intervenantes sont ravies de l'installation à Cachan pour son écosystème en matière d'associations et remercient la Ville de Cachan pour le local. L'épicerie est située au **32 rue des Saussaies dans le quartier du Coteau** ; avec à ce jour 189 adhérent•es, l'épicerie est ouverte en 5 créneaux : le vendredi matin pour la réception des livraisons et la vente, en fin de matinée et le soir, puis le samedi de 14h à 19h et le dimanche matin.

**L'adhérent•e participe à la vie de l'association** en fonction de ses envies : en boutique pour tenir la caisse, conseiller et assurer la mise en place, en arrière-boutique, dans le groupe communication ou comme acheteur pour trouver de bons produits et contacter le producteur. Grâce à eux, vous trouverez par exemple du miel de l'Hay-les-Roses, du vin d'Ardèche ou du fromage d'une coopérative de Franche-Comté. Les intervenantes invitent à visiter les locaux et constater les produits et prix proposés ; toutefois pour acheter à l'épicerie, il faudra y adhérer auparavant. Le règlement des courses se réalise par carte bleue, chèque, ou par une avance pré versée.

La communication entre adhérent•es se réalise par messagerie, Discord et un Cloud. Des réunions hebdomadaires traitent des affaires courantes ; des groupes plus spécialisés sont formés par domaine comme les achats, l'informatique, la communication ou la gestion financière ; et chacun•e selon ses affinités. Coqueli'Coop a aussi assuré la diffusion de deux films avec débat dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire. L'association s'est aussi impliquée dans le forum citoyen de l'alimentation et de l'agriculture durables organisé au centre socioculturel Lamartine. Les adhérents de Coqueli'Coop sont majoritairement de Cachan, puis Fresnes, Bagneux, Bourg-la-Reine ou Antony ; il s'agit d'une démarche militante.

### 2) Point de situation stationnement/circulation :

Depuis le dernier conseil du 24 mai 2023 deux réunions ont eu lieu : Réunion du 4 octobre 2023 : présentée par GOSB (diaporama GOSB : [2023-10-04 Présentation réunion Chateaubriand Vfinale.pdf](#), CR du conseil : [2023-10-04 CR coqosV1.0.pdf](#)) et la réunion du 27 novembre 2023 présentée par la Ville.

Pour rappel, le conseil de quartier a animé **3 réunions d'habitants au 1<sup>er</sup> trimestre 2019**, à la demande de la Ville sur le stationnement ; ces réunions ont donné le rapport d'étude d'avril 2019 sur le stationnement et la circulation. Depuis, chaque réunion du conseil de quartier aborde ce sujet en rapportant la tenue des réunions dédiées avec la Ville.

Le quartier **Lumières Sud** est en zone 30 et zone bleue depuis l'été 2018. À l'été 2022, des travaux d'ajustements ont été réalisés sur la zone 30 : sens unique et marquage en bleu. Le 4 octobre 2023, le choix a été réalisé pour l'aménagement rue Condorcet afin de casser la vitesse : demi-chicane. Il est convenu de mettre des plots temporaires lors du retrait des plots béton des poteaux électriques temporaires. La demi-chicane est prévue début 2024. Sur le quartier, le reste à faire en étude ou décision concerne les points suivants : revoir position du Stop sur Pascal-Condorcet, un marquage pour la sortie Vélo au début de la rue Condorcet, examen de la peinture glissante rue Condorcet, marquage en bleu rue Bonnet, compléter le marquage bleu après le retrait des plots rue Condorcet.

Le **4 octobre 2023**, le **GOSB** présente pour le quartier **Chateaubriand** : les travaux sur le réseau d'alimentation d'eau potable (AEP) et le récapitulatif des points actés par la Ville : Zone 30 (plan Vélo triennal de Cachan), la circulation à double sens sur les deux axes principaux de circulation, la mise en place d'une zone bleue (1h30 ou carte résident), la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), les aménagements des carrefours, la réorganisation du stationnement sur chaussée.

Le **27 novembre 2023**, la **Ville** présente le projet d'aménagement sur Chateaubriand. Afin d'augmenter la capacité en stationnement, elle propose un stationnement des deux côtés de la chaussée pour les trois avenues suivantes : Pont Royal, Paul Vaillant Couturier et Jean Jaurès. Les deux premières avenues sont actuellement en stationnement alterné par quinzaine.

En séance du 29, la Ville confirme le **stationnement des deux côtés de la chaussée** sur ces avenues où l'espace est plus large, afin d'augmenter la capacité d'environ 80 places, sous réserve d'étude technique détaillée par le Territoire ; il est nécessaire d'étudier entre autres, les croisements (espace de courtoisie), les bateaux (giration), la circulation des véhicules lourds (collecte déchets, pompiers, ...). L'objectif global est de dégager les trottoirs pour la circulation des piétons, des poussettes, des personnes à mobilité réduite, etc... Dans la limite des capacités budgétaires du Territoire, au fil du temps, les trottoirs sont rénovés en commençant par les plus endommagés ; la Ville attend un plan d'action du Territoire dans ce domaine.

Les **travaux sur le réseau d'eau** ont débuté le 9 octobre et doivent finir le 20 décembre 2023 : à ce jour, les délais sont bien respectés. Les travaux concernant les carrefours puis les aménagements zone 30 doivent commencer début 2024.

Les animateurs du conseil de quartier réitèrent l'intérêt pour la Ville de répondre aux Points de Vigilance et Constats d'Usage remontés par les habitants.

S'engage un **dialogue entre habitants et la Ville** (élus et services).

Concernant le **1<sup>er</sup> segment Pont Royal**, un habitant demande des informations sur l'étude actée le 4 octobre 2023 pour le stationnement des deux côtés simultanés : ce segment est en usage des deux côtés mais réglementé en alterné par quinzaine, avec une interrogation sur un des panneaux de stationnement. Le croisement actuel est basé sur la « courtoisie » ; un autre habitant signale la vitesse excessive des véhicules sur cette avenue. Pas de nouvelle à ce jour de l'étude détaillée qui englobe maintenant les avenues Jean Jaurès et Paul Vaillant Couturier, depuis l'annonce du 27 novembre par la Ville. Un habitant signale le peu de verbalisation dans le quartier Pont Royal, aussi bien sur l'avenue du même nom que la rue de Verdun. Signalons que le segment commerçant de Pont Royal est en zone rouge (payant, carte résident).

Un autre point de vigilance et action actée le 4 octobre concerne **l'étude de la limitation de vitesse 30 sur Président Wilson** dont plusieurs habitants demandent un point de situation ; d'autant plus qu'il existe une autre voie départementale Marcel Bonnet presque totalement avec une limitation de vitesse 30 km/h (sans être en « zone 30 »). La Ville fait état de ses discussions avec le CD94 : ce dernier n'est pas favorable à la limitation à 30 sur toute l'avenue

et propose de transférer la voirie à la Ville. Note : la limitation Bonnet a été progressive dans le temps sur le linéaire et réalisée sous un autre exécutif. Le besoin sur l'avenue est de déplacer le panneau de fin de limitation de 210m.

Expérience habitant rue **Lavoisier** : un bateau a été occupé par un véhicule étranger au propriétaire du garage ; quand la police municipale est enfin arrivée, l'agent en a déduit un simple conflit de voisinage auquel il ne pouvait rien ; résultat : le résident stationne maintenant dans la rue par prudence.

Quelle est la solution actuelle sur Chateaubriand pour le **stationnement des camionnettes** de plus d'une semaine ? La police municipale passe, mais pas assez. La police nationale couvre une circonscription importante et le stationnement n'est pas obligatoirement sa priorité. La zone bleue devrait apporter un mieux, plus facilement contrôlable (1h30 avec disque horodateur ou résident).

Quelle est la répartition des compétences entre les **deux polices** ? La police municipale n'est pas obligatoire. La police nationale est compétente aussi bien pour le stationnement gênant que dangereux ; il y a un relais réalisé aux heures de la police municipale pour assurer la tranquillité publique en fonction de ses effectifs.

Expérience habitant rue de **l'Armistice** : il constate l'absence de verbalisation dans le quartier et s'interroge sur la nature des relations de la mairie avec l'entreprise de location qui occupe le domaine public, et des autorisations qu'elle pourrait avoir, pour monopoliser 5 ou 6 places de jour de nuit et le week-end.

Un habitant demande à mettre la rue **Chaptal** accessible depuis Bonnet, car actuellement le trajet en provenance de Paris est allongé pour aller vers l'impasse du Bon Air. Le sens unique est un choix demandé depuis plus de 20 ans pour éviter entre autres le roulage sur les trottoirs de la rue Chaptal (Le sens unique sur Condorcet a été dans le sens Pascal, et Chaptal dans l'autre sens).

Une habitante pense que le **projet Chateaubriand** aboutit à la **moitié moins de places** de stationnement, alors que des véhicules sont déjà mal garés pour lesquels la ville n'arrive pas à répondre ; si l'idée est bien de diminuer le nombre de véhicules, entre temps il y aura des problèmes entre les résidents et avec les autres automobilistes. Une élue répond que le **projet ne va pas diminuer par deux le stationnement** et évitera peut-être les effets d'aubaine, comme venir prendre son train au RER Bagneux. L'objectif est de libérer les trottoirs.

Il est rappelé que l'origine du projet est d'**apaiser le quartier** majoritairement résidentiel en atténuant la circulation rapide de véhicules qui évitent les grands axes de Cachan quand c'est bouché, et d'éviter les **voitures ventouses** avec la zone bleue.

Une élue constate que la police passe et verbalise, par le nombre de messages qu'elle reçoit sur ce sujet. Des habitants signalent une série de voitures verbalisées sur la rue des Lilas, il y a quelques temps pour stationnement sur trottoir (135€).

Un habitant **cycliste** constate le faible nombre de pistes cyclables et pour celles qui existent la **faible qualité de roulage**, pour ne pas dire un côté désagréable : état dégradé, sortie de garage, saut de trottoir, manque de lissage. Beaucoup de cyclistes préfèrent rouler sur la voie des véhicules ; même les nouvelles pistes cyclables comme à Bourg-la-Reine sont mal lissées, mal séparées des poussettes et des piétons. En passant de la rue de Verdun au pont du Loing, le rond-point est désagréable à passer ; ce ne sera plus le cas en voiture par l'installation du sens unique prévu rue de Verdun ; mais le vélo reste en double sens sur Verdun. Une dernière chose : les dos d'âne sont inconfortables pour le cycliste.

Une habitante revient sur le **stationnement des étudiants** sur Chateaubriand : avant à l'ENS il y avait des parkings sur le campus ; maintenant il ne doit pas y avoir de parking alors qu'il y aura à terme 7000 étudiants ; les voitures d'étudiants viennent stationner rue de la Somme, rue des Lilas et le bas de Chateaubriand : les voitures se garent sur les trottoirs des deux côtés. Autre sujet sur les grandes maisons transformées en colocation où il pourrait y avoir 6 ou 7 cartes de stationnement. Pour une autre habitante, si on ne permet pas le stationnement des étudiants à Cachan, ils vont aller ailleurs par exemple à Saclay et vous allez perdre une bonne école ! Pour avoir discuté avec des étudiants, les écoles ne sont pas au courant de l'aménagement qui se préfigure sur le quartier ; Certains viennent de loin sans transport en

commun possible. 300 places pour 9000 étudiants paraît trop peu. En réponse, tous les étudiants ne viennent pas en voiture ; un parking provisoire est actuellement aménagé en plus des parkings dédiés aux personnels ; à échéance sur le campus 2026, 120 places de stationnement publiques sont prévues, sans compter des parkings privés dont celui du programme immobilier. Les parkings des logements Crous semblent peu occupés. Pour mémoire autour du quartier les autres parkings publics sont ou seront les suivants : Arobase à côté du RER Bagneux (51 places pour 2024?), parking Bonnet existant sur Ouest Sud à côté du RER Arcueil-Cachan. Côté transport en commun, il faut compter avec l'arrivée de la **ligne 15 et de 3 nouvelles lignes de bus** qui desserviront le Campus.

### 3) Bibliothèques municipales : les nouveautés

L'ouverture à la bibliothèque centrale d'un **espace de travail** (avec accès aux PC, impressions et photocopies) se poursuit, du **mardi au samedi soir de 19h à 22h. Ouvert à toute personne** ayant besoin d'un espace de travail au calme, pas besoin d'être inscrit à la bibliothèque, pas besoin de justificatif. C'est l'espace de travail qui est ouvert, mais pas toute la bibliothèque.

Pour la **ludothèque** (réalisée en lien avec la porteuse du projet du budget participatif), 2 façons de venir jouer :

- Soit sur place en accès libre dans l'espace Image et Son aux horaires d'ouverture de la bibliothèque centrale. Il y a des tables, le public peut jouer librement. Pas besoin d'être inscrit.
- Soit lors des séances de jeux animées par les bibliothécaires : 1 fois par mois, en alternance sur les trois bibliothèques (dates 22 nov à 15h à Lamartine et 16 décembre à 15h à la Plaine, 20 janvier 2024 à 10h30 à la centrale).

La collection de jeux sera élargie le plus rapidement possible afin de proposer l'emprunt d'ici un an ou deux. Les dons de jeux en bon état sont acceptés afin d'agrandir le fonds rapidement.

Quid de la **lecture de contes pour enfants** : les lectures réalisées par les bibliothécaires se poursuivent : une confirmation sera apportée.

### 4) Budget participatif

Le 3eme Budget participatif de la Ville a élu le projet « **Planter des arbres** et arbustes dans le quartier Ouest-Sud ». Une rencontre avec les porteurs du projet à Ouest-Sud ainsi que du projet sur toute la ville (Végétaliser la ville) a eu lieu en juin dernier pour préciser leurs attentes et échanger avec eux. Suite à cela, le pôle environnement et cadre de vie travaille sur la mise en œuvre précise des deux projets.

Un projet sur toute la Ville amènera des **caméras thermiques** à disposition des habitants : la réalisation est en cours de finalisation par les services de la Ville, pour une mise œuvre pour le début de l'année 2024. La piste privilégiée est un prêt de caméra thermique via les bibliothèques municipales. Les conditions exactes du prêt (caution, règlement...) sont en cours de rédaction.

Sur Cité Jardins, le terrain n'appartenant pas à la Ville, les habitants ont l'équivalent du budget participatif par Valophis, le bailleur. Les habitants ont voté ; le dépouillement des votes a eu lieu en octobre. En attente de finalisation.

### 5) Passage du Loing (secteur A de la promenade du Loing et du Lunain) :

Depuis quelques jours, des troncs ont été mis en place entourés de filets orange de chantier signalant des travaux : il s'agit d'une première partie de l'**aire de jeux (projet du 2eme budget participatif)**. Les services de la ville attendent le panneau d'information et la validation du contrôleur technique pour ouvrir l'aire de jeux (et retirer les filets orange). Les derniers éléments de l'aire de jeux seront livrés et mis en place fin décembre-début janvier 2024.

### 6) Construction immeuble Arobase et son parking public

Les **câbles électriques** temporaires et plots sur Pascal-Condorcet ont été retirés en novembre 2023.

Le **parking public Arobase de 51 places** est en attente de livraison par le promoteur à destination de la Ville. La réouverture du trottoir sur la RD920 à l'accès piéton est attendue par les riverains. La rénovation du trottoir est demandée de l'abribus à la Panetière. L'immeuble de bureaux n'est pas encore loué. Un habitant suggère l'installation d'une crèche interentreprises accessible aux Cachanais.

### 7) Rd920 : enquête publique, résultats

L'enquête publique sur la rénovation de la route départementale 920 a été menée début 2023. Les commissaires enquêteurs ont remis un avis favorable, avec un rapport reprenant les différents avis des collectivités et habitants, les réponses de la maîtrise d'ouvrage CD92 et les avis des commissaires.

Suite à l'enquête publique, la finalisation des études est en cours pour le lancement des marchés de la maîtrise d'œuvre.

Le CD94 réfléchit à la meilleure intégration possible des remarques des habitants et des associations suite à l'enquête publique. La Ville de Cachan mène un travail commun avec la ville d'Arcueil. Les services de la Ville sont par ailleurs en contact régulier avec le département des Hauts-de-Seine.

Avec des extraits du rapport d'enquête, le diaporama du conseil de quartier rappelle les principales orientations de l'aménagement, les nouvelles orientations comme le « **trottoir traversant** » sur les voies secondaires ou le profil CEREMA retenu pour la voie cyclable (**piste cyclable de 2 à 2,2m**). Les abords de la gare RER Bagneux seront ré-questionnés avec les villes. D'autres sujets seront traités avec les communes comme les terrasses, le type et les emplacements des futurs mobiliers urbains.

Le conseil de quartier propose de traiter des **conteneurs de collectes** (déchets, matériaux à recycler) et leur place dans l'espace public, pour ne gêner ni les piétons, ni les cyclistes tout en facilitant le dépôt et la collecte (conteneurs fixes, enterrés, amovibles, etc...).

### 8) Parole aux habitants

Le **commerce illicite** est rapporté par plusieurs habitants avec une dégradation depuis la réouverture de la gare de Bagneux : même si les habitants le voient eux-mêmes, il faut réaliser une procédure judiciaire qui est du domaine de la police nationale : Cachan dépend du commissariat du Kremlin Bicêtre en sous-effectif. La Ville **met à disposition la vidéoprotection**, prévue sur le secteur : actuellement en attente d'apport électrique depuis l'immeuble Arobase aux caméras installées pour le passage du Loing (secteur A de la promenade du Loing et du Lunain), la RD920 devant la Gare RER et l'avenue Pont Royal, rue de Verdun jusqu'au pont du Loing sur le RER (objectif début 2024). Des fourreaux complémentaires seront installés à l'occasion des travaux prévus sur le quartier en 2024 ; le **complément en caméras en 2025** sera donc apporté pour couvrir la descente jusqu'aux écoles. La police nationale a accès aux images de la ville, qui sont centralisées et accessibles ; des extraits servent aux procédures judiciaires. La Ville demandera l'intervention de la police nationale sur ce trafic.

Les locaux vétustes du commissariat du KB seront reconstruits avec un transfert temporaire vers le bâtiment de la police nationale à Cachan, où des effectifs sont déjà présents.

Des voitures sont signalées **entre l'entrée du Franprix et le triangle de verdure**, zone appartenant à la copropriété. La police municipale interviendra dans le secteur.

La **fermeture des commerces** sur l'avenue Pont Royal, comme le charcutier traiteur ou Asia fusion, sans compter la présence de commerce susmentionné, est un handicap pour le quartier ; le commerce de charcuterie, repère de nombreux habitants, ne fait pas l'objet d'une préemption par la Ville. Un habitant suggère de proposer le local au boucher de la rue Guichard s'il veut se développer avec une offre de traiteur.

Quid de la **deuxième sortie RER Bagneux** ; une habitante n'a pas eu de réponse à sa demande écrite dans le cahier de doléances de la gare : la compétence est à Ile-de-France Mobilités. La Ville demande régulièrement la deuxième sortie, mais aucun refus n'a été donné ; la 2ème sortie ne fait pas partie de l'ensemble des importants travaux actuellement programmés sur la ligne.

Quid du **reste de la promenade** du Loing et du Lunain secteur B devant la rue du Loing : effectivement la Ville a prévu la rénovation comme pour le secteur A où les bosquets ont été supprimés au profit d'une végétation plus agressive.

Concernant le traitement des **rongeurs errants**, le service hygiène et sécurité teste de nouveaux produits dont les premiers tests sont prometteurs. La Ville communiquera sur le sujet.

### 9) Festivités en fin d'année 2023

- Troc de jeux et jouets : Maison des associations, samedi 2 décembre de 9h-17h
- Marché artisanal de Noël : rue Guichard, samedi 9 décembre de 10h à 19h30  
dimanche 10 décembre de 10h à 18h
- Concert du conservatoire au théâtre Jacques Carat mercredi 13 décembre à 19h30
- Descente aux lampions : samedi 16 décembre 2023
  - Rendez-vous à 17h30 sur le passage du Loing et du Lunain pour allumer les lampions.
  - Départ à 17h45 vers le centre-ville.

Nous convergerons avec le cortège de La Plaine, vers le parking de l'hôtel de ville pour le lâcher de lanternes volantes. Du chocolat pour les enfants et du vin chaud pour les adultes vous attendent.

## *Prochaine réunion du conseil de quartier printemps 2024*

***Pour toute question, proposition de sujets, de participation à des commissions et à l'animation du conseil de quartier, n'hésitez pas à nous contacter :***

***. Par courrier : Conseil Quartier Ouest-Sud, participation citoyenne, square de la Libération, Hôtel de Ville, 94230 CACHAN***

***. Par mail : Conseil Quartier Ouest-Sud Cachan [coqos.cachan@gmail.com](mailto:coqos.cachan@gmail.com)***

### **Sigles :**

Territoire = GOSB = Grand Orly Seine Bièvre = EPT 12

CD92 = conseil départemental 92 = département des Hauts-de-Seine

CD94 = conseil départemental 94 = département du Val-de-Marne

AEP = Alimentation d'Eau Potable

### **Annexes avec les liens internet :**

Le diaporama de la réunion : [PresentationCoqOs2023-11-29V1.0.pdf](#)

et [231129 Coqueli-Coop Présentation en conseil de quartier Cachan.pdf](#)

Site web Coqueli'Coop : <https://coqueli-coop.fr>

Retrouver le conseil sur

<https://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/conseil-de-quartier/279-quartier-ouest-s>

et sur <https://parlonsensemble-cachan.fr/assemblees/CQ-Cachan>